

# L'ÉCHO DE GUERNES



N°53 - OCTOBRE 2025

Ouvert au Public le :

Lundi : **16H00 À 18H30**

Mardi Fermé : Répondeur téléphonique à partir de 12h00

Mercredi : **10h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00**

Jeudi Fermé : Répondeur téléphonique à partir de 12h00

Vendredi : **16h00 à 17h30**

Adresse postale :

3, place de la mairie - 78520 GUERNES

Téléphone : 09 72 64 73 39

Mail : [mairie@guernes.fr](mailto:mairie@guernes.fr)

Site : [guernes.fr](http://guernes.fr)



## Sommaire

<b>Edito /Réseaux sociaux</b>	<b>2</b>
<b>Travaux GPSEO 2025</b>	<b>3/4</b>
<b>Travaux Voirie</b>	<b>5</b>
<b>Travaux divers</b>	<b>6/7</b>
<b>Rétrospective</b>	<b>7/8</b>
<b>Associations Guernoises</b>	<b>9/10/11</b>
<b>Infos pratiques</b>	<b>12/13</b>
<b>Jeune Guernoise</b>	<b>14</b>
<b>Environnement</b>	<b>15/16/17</b>
<b>Etat Civil</b>	<b>18</b>
<b>Prochainement</b>	<b>19</b>
<b>Agenda Prévisionnel/Annonces</b>	<b>20</b>



**REJOIGNEZ NOUS !**  
Mairie de Guernes  
Guernes au quotidien



Alertez en temps réel



# EDITO



Chers Guernoises et Guernois,

Comme vous le savez peut-être, j'ai été élu maire de la commune en début avril dernier, suite à la démission surprise de M. Brusseaux, nouvelle annoncée par la sous-préfecture. La procédure étant qu'en qualité de premier adjoint je devenais de ce fait, maire par intérim et disposant de deux semaines pour organiser un conseil municipal afin d'élire un nouveau maire, maires adjoints, des délégués et former les commissions...

Cette nouvelle organisation effectuée, nous avions une semaine pour voter le budget communal.

Beaucoup de travail en peu de temps !

Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement l'ensemble du conseil municipal de sa confiance, ainsi de son engagement et sa réactivité pour avoir rendu possible ce calendrier en ce temps imparti.

Nous ne nous sommes pas arrêtés en si bon chemin et continuons à travailler pour le bien du village.

Entre temps de nouveaux commerces ont vu le jour.

Un nouveau centre paramédical a notamment ouvert ses portes, où différents spécialistes vous accueillent : une kinésithérapeute, un ostéopathe, une sophrologue et une hypnothérapeute.

Dans un tout autre registre, un nouveau commerce, L'Atelier des Rêves, a également ouvert récemment. On y propose des tatouages ainsi que diverses prestations de beauté réalisées par une prothésiste ongulaire et maquilleuse certifiée.

## Réseaux sociaux

### Harcèlement réseaux sociaux

Internet n'est PAS un terrain sans règles.

Comme dans la vie réelle, chaque mot, chaque image, chaque acte en ligne a des conséquences. Le cyberharcèlement est interdit par la loi et peut détruire des vies.

Qu'est-ce que le cyberharcèlement ?

C'est le fait de harceler, insulter, menacer, humilier ou intimider une personne de manière répétée via :

- Réseaux sociaux (Instagram, TikTok, X/Twitter, Facebook...)
- SMS, messageries (WhatsApp, Snapchat...)
- Jeux en ligne, forums, commentaires, etc.

Aucun écran ne justifie la haine.

La loi est claire : harceler en ligne, c'est un DÉLIT.

- Insultes, menaces, diffamation : jusqu'à 12 000 € d'amende
- Diffusion d'images sans consentement : jusqu'à 1 an de prison et 45 000 € d'amende
- Usurpation d'identité : jusqu'à 1 an de prison et 15 000 € d'amende
- Harcèlement aggravé (mineur, suicide, vulnérabilité) : jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende

**Tu penses que c'est "juste pour rire" ? La justice, elle, ne rira pas.**

## Travaux GPSEO 2025

### Voirie

Différents travaux d'entretien quotidien et de création sont réalisés régulièrement sur la commune tout au long de l'année par la communauté urbaine GPSEO, qui dispose de la compétence voirie, en lien avec la municipalité.

Ces interventions visent à garantir la sécurité, la qualité de vie et le bon fonctionnement des espaces publics. Elles concernent :

- le rebouchage des nids-de-poule et la réparation ponctuelle des chaussées,
- la réfection et l'actualisation du marquage au sol (passages piétons, places de stationnement, bandes de circulation, zones scolaires),
- le nettoyage, la réparation et le remplacement de la signalisation verticale (panneaux de circulation, panneaux d'information),
- l'entretien et la remise en état des trottoirs et des bordures,
- la gestion des eaux pluviales (curage des caniveaux, entretien des avaloirs, remplacement des tampons de voirie),
- l'élagage, la tonte et l'entretien des espaces verts de proximité,
- la remise en peinture ou le remplacement du mobilier urbain (bancs, barrières, corbeilles, abribus),
- la pose ou modernisation de l'éclairage public,
- ainsi que de petits travaux d'aménagement ou de création pour améliorer la circulation et l'accessibilité (ex. mise aux normes PMR, création de cheminements piétons ou cyclables).



## Travaux GPSEO 2025

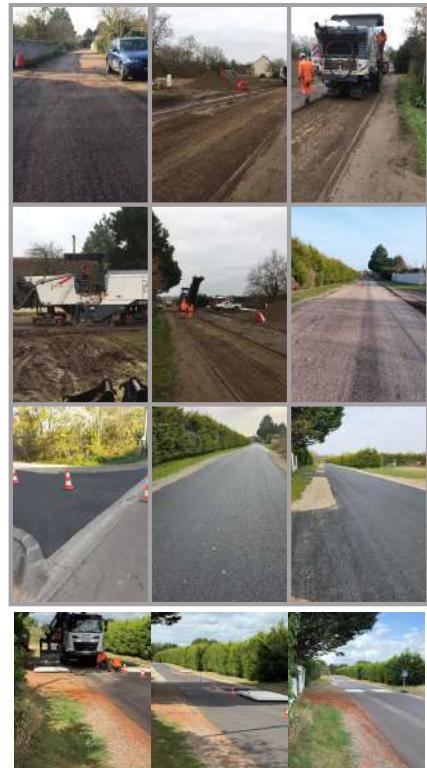
Courant février, à la demande de la municipalité, GPSEO a procédé à une réfection complète de la chaussée rue des Plantes et chemin des Tertres. Ce chantier d'envergure visait à améliorer le confort de circulation, la sécurité et la gestion des eaux pluviales.

Les travaux ont consisté :

- grattage intégral de l'ancien revêtement,
- pose d'un nouvel enrobé en un seul passage pour garantir une surface homogène et durable,
- installation de plusieurs caniveaux aux points stratégiques afin de faciliter l'évacuation des eaux de pluie
- marquage au sol pour sécuriser et organiser la circulation.

Grâce à cette intervention, les usagers bénéficient désormais de voies plus sûres, plus confortables et mieux adaptées aux intempéries.

Suite à la demande de la mairie, il a été décidé d'installer des dispositifs de ralentissement de type dos d'âne aux abords de l'aire de jeux afin de réduire la vitesse des véhicules circulant dans cette zone fréquentée par les enfants et leurs familles.



Courant avril, la route de Sandrancourt a bénéficié d'une réfection complète sur la partie située à droite en venant de la commune.

Les travaux ont nécessité la fermeture temporaire de l'axe afin de procéder au grattage de l'ancien revêtement puis à la pose d'un nouvel enrobé.

Toutefois, peu après la réouverture à la circulation, des dégradations prématuées sont apparues sur la chaussée.

Soucieuse d'assurer la qualité et la durabilité des travaux, la municipalité a demandé une reprise immédiate du chantier.

Deux nouvelles interventions ont ainsi été réalisées, impliquant à chaque fois une fermeture temporaire de la route.

Aujourd'hui, la chaussée est sécurisée et les réparations devraient garantir une tenue dans le temps, offrant aux usagers une route à la fois plus confortable et plus sûre.



## Travaux voirie

### Cimetière

Suite à l'effondrement d'une partie du mur du cimetière survenu le 29 janvier 2025, la commune a engagé des travaux de reconstruction.

Par la suite de nouveaux travaux seront prévus pour la réfection des autres parties des murs du cimetière.

Ces travaux ont débuté courant juillet, après les démarches administratives nécessaires et les conditions climatiques défavorables. Une subvention a été sollicitée auprès du Parc Naturel Régional (PNR), qui a accordé une aide à hauteur de 50 % du montant total des travaux.

La commune remercie le PNR pour son soutien financier, précieux pour la réalisation de ce chantier.

Un important décaissement de terre a été réalisé le long du mur éboulé, en amont de la reconstruction.

Des fondations solides ont ensuite été mises en place pour assurer la stabilité du nouveau mur. Celui-ci a été entièrement maçonnié en pierres, scellées et jointées à la chaux, avec une reprise d'effort vertical en partie centrale grâce à un treillis métallique intégré dans les fondations.

La maçonnerie s'est poursuivie par la réalisation d'un chapeau à la chaux, sur lequel ont été reposées les tuiles d'origine du mur effondré. Ces tuiles, aujourd'hui introuvables dans le commerce, ont pu être récupérée grâce à un artisan local qui en possédait encore quelques-unes.

Ces travaux ont été réalisés par une entreprise de Guernes, mettant ainsi en valeur le savoir-faire artisanal de proximité.



## Travaux divers

Afin d'améliorer la fonctionnalité et la sécurité de ses équipements, la commune a procédé au remplacement des portes de garage sur plusieurs bâtiments : le foyer rural, le logement de la mairie et un garage communal.

Ces travaux ont été rendus possibles grâce au soutien financier du fonds de concours GPSEO 2024.



### Mur Emile Ledebt

La municipalité a pris l'initiative de procéder à la démolition du mur situé rue de Mantes, qui présentait un risque d'effondrement et constituait un danger pour la sécurité des habitants.

Cette intervention a été réalisée début juillet, accompagnée de la mise en place d'un grillage temporaire afin de sécuriser les lieux en attendant la reconstruction du mur, programmée pour l'année 2026.



## Travaux divers

### Foyer Rural

Des travaux ont été effectués au foyer rural, comprenant notamment le renouvellement partiel de l'installation électrique des flashs en cas d'évacuation. Un dégraissage de la hotte du foyer a été effectué durant l'été.



### Rues du village

Durant l'été, plusieurs rues de Guernes ont fait l'objet de travaux d'entretien. Un passage de lamier a permis de couper les branchages qui empiétaient sur la chaussée, améliorant ainsi la visibilité et la sécurité des usagers.



## Rétrospective

### Restaurant éphémère

Le week-end du 7 au 9 Mars, le restaurant éphémère DI FER RAN s'est installé au Foyer Rural de Guernes, afin de faire découvrir une cuisine de saison .

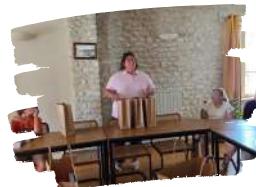


### Commémoration du 8 Mai

Lors de cette cérémonie annuelle, le Maire a rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la Seconde Guerre mondiale.

À cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument aux morts en signe de recueillement.

Cette commémoration, moment de mémoire et de respect, est ouverte à toutes les personnes souhaitant y assister.



### Remise des dictionnaires

La municipalité a organisé une cérémonie conviviale pour remettre aux élèves de CM2 un dictionnaire et un livre, symboles de leur passage vers le collège.

Un goûter a également été partagé pour marquer ce moment important.

La mairie adresse à chacun d'eux ses félicitations et ses vœux de réussite pour la suite de leur parcours scolaire. Que ces cadeaux les accompagnent avec succès dans leur nouvelle aventure au collège !

## Rétrospective

### Fin d'année scolaire

L'école de Guernes a tenu sa kermesse de fin d'année le samedi 21 juin 2025 dans la cour de l'école maternelle. L'événement proposait divers stands, dont un chamboule-tout, un château gonflable, une pêche à la ligne et une tombola. Des crêpes, boissons, glaces et barbes à papa étaient proposées à la buvette pour le plaisir des petits et des grands.

L'année scolaire a également été marquée par le départ en retraite des 2 ATSEMS de l'école.

Après de nombreuses années de dévouement, nous souhaitons dire un grand merci à Patricia et Sylvie pour leur engagement, leur bienveillance et leur professionnalisme. Leur présence a marqué positivement notre équipe et touché de nombreuses personnes.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite dans leurs nouvelles aventures. Leur départ est une page qui se tourne, mais leur contribution restera toujours dans nos mémoires.

Bonne continuation et surtout, prenez soin de vous !

Deux nouvelles ATSEMS Déborah et Nadine ont pris leur fonction dès le 1er septembre. Suite à la forte baisse du nombre d'élèves dans l'école, une fermeture de classe a dû être mise en place par l'académie. Une réorganisation des classes a été effectuée durant l'été.

### Animation parc aux étoiles

Le jeudi 17 juillet, le foyer de Guernes a accueilli une animation scientifique de deux heures, financée par la mairie et animée par le Parc aux Étoiles.

Au programme : construction et lancement de fusées à eau !

Une vingtaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, ainsi que les jeunes du centre de loisirs de Sandrancourt, ont relevé le défi avec enthousiasme.

Les rires et les « wahoo ! » ont ponctué la séance, etc.

Une expérience à la fois ludique et éducative... qui pourrait bien donner des vocations !



# Associations Guernoises

## Conteuse et Boom

Le samedi 8 février 2025, l'APEG a invité une conteuse au foyer rural de Guernes pour faire voyager les enfants à travers des histoires captivantes et stimuler leur imagination.

À la suite de ce moment poétique, place à la fête ! Une boom a été organisée pour le plus grand bonheur des enfants. Entre musique entraînante, blind test, jeu de la chaise musicale avec un podium très applaudi, sucreries et crêpes offertes par l'APEG, la joie et l'énergie étaient au rendez-vous pour cette belle après-midi festive !



## Bourse aux jouets

La 3<sup>e</sup> édition de la bourse aux jouets et aux vêtements, organisée par l'Association des Parents d'Élèves de Guernes (l'APEG), s'est tenue le dimanche 16 mars 2025.

Au programme : jouets, matériel de puériculture et vêtements d'occasion ont fait le bonheur des nombreuses familles venues pour l'occasion. L'ambiance conviviale était au rendez-vous, avec de quoi ravir les petits comme les grands. L'association Guernes en Fêtes proposait un service de restauration, tandis que l'APEG régalaient les visiteurs avec ses gourmandises maison.



**Prochaine édition le dimanche 16 Novembre 2025  
Pensez à vous inscrire places limitées!!**

## Spectacle de magie

Un après-midi magique pour les enfants de Guernes

Le dimanche 6 avril 2025, les élèves de l'école de Guernes ont eu le plaisir d'assister à un spectacle de magie animé par le magicien Olivier FLOC. Rires, surprises et émerveillement étaient au rendez-vous pour le plus grand bonheur des petits spectateurs.

À l'issue du spectacle, un goûter a été offert par l'APEG, dans une ambiance conviviale et festive. Chaque enfant a également pu repartir avec une sculpture de ballon en souvenir de ce moment enchanté.



# Associations Guernoises

## Chasse aux œufs

Comme chaque année, l'APEG a organisé sa traditionnelle chasse aux œufs sur le stade de football, le lundi de Pâques.



Les élèves de l'école de Guernes, inscrits pour l'événement, ont pu partir à la recherche des précieux œufs en chocolat, cachés avec soin par les bénévoles. Chaque enfant est reparti avec un pochon de chocolats... et un grand sourire, partagé avec les membres de l'APEG présents pour l'occasion.



Un joli moment de convivialité et de gourmandise apprécié de tous !

## Olympiades

Le dimanche 18 mai 2025, l'APEG a organisé ses toutes premières olympiades parents-enfants sur le terrain de football de Guernes.

La journée a débuté par un pique-nique convivial sous un beau soleil, dans une ambiance familiale et détendue. L'après-midi a ensuite été rythmé par une série d'épreuves sportives et ludiques : course en sac, chamboule-tout, parcours d'obstacles, et même un tir à la corde par équipes !

Parents et enfants ont relevé les défis avec enthousiasme, dans une belle ambiance de partage et d'esprit d'équipe.

Pour conclure cette journée pleine d'énergie, un goûter bien mérité a été offert à tous les participants par l'APEG.

Un grand bravo à tous, petits et grands, pour leur participation et leur bonne humeur !



# Associations Guernoises

## Concours pêche

Le samedi 3 mai, le Brocheton des Bras de Guernes a organisé un concours de pêche à la canne sur le 1er bras de Seine. Quatorze passionnés se sont retrouvés pour partager un moment convivial.

Malgré une météo changeante et des conditions de pêche difficiles liées à la fraie et aux variations de température, l'ambiance est restée chaleureuse tout au long de la journée. Les prises ont été rares, mais la bonne humeur et le respect de l'environnement ont marqué cette belle journée placée sous le signe de la passion et de la convivialité.



## Brocante de Guernes

Le dimanche 8 juin 2025, l'association Guernes en Fêtes a organisé un vide-greniers sur la pelouse du foyer rural.

Exposants et visiteurs se sont retrouvés tout au long de la journée dans une ambiance conviviale, propice aux bonnes affaires et aux échanges entre voisins.

Une restauration et une buvette étaient proposées sur place, permettant à chacun de profiter pleinement de ce moment de partage et de détente.

Prochaine date le dimanche **26 octobre 2025**.

## Enduro Carpe

Malgré des conditions de pêche délicates, avec la fraye en cours dans le secteur 1 (étang des Bastilles) et une forte activité des brèmes dans le secteur 2 (Seine), les participants de cette 2<sup>e</sup> édition de l'Enduro Carpe, organisé par l'association Le Brocheton des Bras de Guernes, ont su garder le sourire, la convivialité et la bonne humeur tout au long de l'événement.

Un immense merci à tous les compétiteurs pour leur présence, leur fair-play et leur sympathie.

Deux équipes ont su tirer leur épingle du jeu en parvenant à toucher du poisson !

Quant aux autres, ils ont rivalisé d'enthousiasme lors des épreuves de lancer de précision, dans un esprit toujours sportif et bon enfant.

L'équipe du brocheton des bras de Guernes espère que les participants ont passé un bon moment au bord de l'eau. Une restauration était ouverte à tous les midis et soirs.

Encore merci à toutes et à tous pour votre participation et votre énergie !



## Infos Pratiques

Pass sport	Pass+
<b>C'EST QUOI ?</b>	
une aide financière pour encourager la pratique d'activités sportives	
<b>POUR QUI ?</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>jeunes de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire.</li><li>jeunes en situation de handicap de 6 à 19 ans</li><li>étudiants boursiers de moins de 28 ans.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>les collégiens boursiers et non boursiers domiciliés ou scolarisés dans les Yvelines ;</li><li>les jeunes de 15 à 18 ans suivis par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance ;</li><li>les jeunes de 19 à 21 ans en situation précaire.</li></ul>
<b>MONTANT ?</b>	
70 € à déduire immédiatement du montant à payer lors de l'inscription	80 € (sport ou culture) 100 € pour certains sous conditions
<b>INSCRIPTIONS</b>	
A partir du 26 Août 2025	2 juin 2025 au 30 mars 2026
<b>PERIODE DE VALIDITÉ</b>	
1er septembre au 31 décembre 2025	jusqu'au 30 avril 2026.
<b>OU L'UTLISER ?</b>	
parmi 85000 clubs, associations sportives ou salles de sport partenaires	parmi plus de 3 000 organismes affiliés au Pass+ : cinémas, associations sportives, piscines, centres de loisirs, bibliothèques, conservatoires...

### Transports en commun

Changement de numérotation des bus dès le 1er septembre 2025

- Les lignes du bassin de vie du Mantois commencent désormais par 54.
  - Exemple : l'ancienne ligne 74 devient 5474.
- Les lignes Express commencent par le numéro de leur département.
  - Exemple : l'ancienne ligne A14 Mantes devient 7820.
- Exemples concrets pour votre commune :  
Ligne 15 → 5455                            Ligne 16 → 5476
- Infos pratiques :
  - Nouvelles fiches horaires : [me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr/fiches-horaires/bus](http://me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr/fiches-horaires/bus)
  - Service clientèle IDFM : 0800 10 20 20 (numéro gratuit).

## Infos Pratiques

### GNAU

Construire une maison d'habitation, remplacer des fenêtres, ravauder une façade, installer une piscine, diviser et clôturer un terrain... **Tous ces projets de travaux nécessitent une autorisation préalable, accordée par le maire de la commune ou par GPSEO.**

Afin de simplifier les démarches des demandeurs, un guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) est disponible. Nous vous invitons à effectuer votre demande en ligne.

<https://gpseo-gnau.operis.fr/gnau>



### Commande fioul et pellets

Une commande de fioul et granulés de pellets a été organisée avec plusieurs communes voisines (Saint Martin la Garenne et Fontenay Saint-Père). Cette commande groupée a pour but d'avoir des tarifs avantageux. Livraison régulièrement en octobre, janvier et mai. Le paiement se fait directement au chauffeur du camion. Prochaine date pour le fioul octobre 2025.

Interlocuteur sur la commune FIOUL:

M. HEYBLOM Frédéric:

06 76 76 40 22

Interlocutrice sur la commune PELLETS:

MME DEIMAT Caroline :

06 60 93 93 44



### Transport à la demande

Le TAD est un dispositif de transport public souple et pratique pour la desserte de secteurs peu denses dont la voirie implique l'utilisation de véhicules de petit gabarit. Seuls les arrêts sont fixes, l'itinéraire est défini par le transporteur en fonction de l'ensemble des réservations pour un horaire donné.

**RENDEZ-VOUS SUR :**

Service disponible 24h/24 et 7j/7

Appli TAD Île-de-France Mobilités

tad.idfmobilites.fr

09 70 80 96 63  
Du lundi au vendredi  
De 9 h à 18 h  
(sauf d'un appel local)

**QUAND RÉSERVER ?**

À partir d'un mois à l'avance et jusqu'à 1 heure avant le départ

**COMMENT RÉSERVER ?**

Réservez dès à présent pour un voyage effectué d'ici 1 heure jusqu'à 1 mois

Sur la plateforme d'Île-de-France Mobilités dédiée au Transport à la Demande et sur laquelle vous pouvez :

1. créer votre compte
2. réserver votre trajet\*
3. suivre votre TAD en temps réel
4. évaluer votre trajet

\* à partir d'un mois à l'avance et jusqu'à 1 heure avant le départ

**POUR NOTRE SÉCURITÉ À TOUS, CONSERVONS LES BONNES HABITUDES**

**LE MASQUE**  
N'EST PLUS OBLIGATOIRE MAIS RESTE CONSEILLÉ

île-de-France mobilités

## Rencontre avec Morgane Levasseur Une jeunesse engagée au Cambodge



Carte d'identité

Nom : Morgane Levasseur

Âge : 24 ans

Ville d'origine : Guernes (France)

Formation : Master en santé publique, spécialité prévention et promotion de la santé

Mission : Service civique international dans l'association KEPCHILDREN à Kep (Cambodge)

Durée : 10 mois (mission terminée, prolongée en Volontariat de Solidarité Internationale - VSI)

Contact : [kepcchildren@gmail.com](mailto:kepcchildren@gmail.com) - [www.kepcchildren.fr](http://www.kepcchildren.fr)

### Peux-tu nous expliquer ce qu'est un service civique international ?

Le service civique est un engagement volontaire pour les jeunes entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap), d'une durée de 6 à 12 mois. Il peut se faire en France ou à l'étranger, et on reçoit une indemnité d'environ 550 € par mois. À l'international, la structure d'accueil prend aussi en charge le logement ou verse une compensation.

### Comment se déroule le processus de recrutement ?

Il se fait en plusieurs étapes. D'abord, on envoie une candidature via le site officiel de l'Agence du Service Civique. Si elle est retenue, on passe un ou plusieurs entretiens. Puis, on suit une formation de 2 à 5 jours en France (selon l'organisme) avant de partir en mission.

### Quelles sont tes missions à Kep, au Cambodge ?

Je travaille pour KEPCHILDREN, une association fondée en 2012 qui œuvre pour l'accès à l'éducation de 70 jeunes défavorisés du village de Kep. On les accompagne au cas par cas : scolarisation, alimentation, santé, transport, logement...

Ma mission de service civique consiste à soutenir l'équipe locale dans les activités éducatives, l'animation, la communication et la vie quotidienne du centre.

### Quel est ton rythme de travail ?

Je travaille 33 heures par semaine, du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h le matin, puis de 14h à 17h. Ce rythme est adapté au climat et à l'organisation locale. D'autres formats existent (24 à 48 h/semaine).

### Comment t'es-tu adaptée à la vie sur place ?

Au début, ce n'était pas évident. Il fait très chaud, souvent entre 35 et 40°C, et la saison des pluies complique les déplacements. Mais les gens sont très accueillants. J'ai appris le kmer, la langue locale, ce qui m'a beaucoup aidée à m'intégrer.

### Qu'as-tu appris pendant ta mission ?

C'est une expérience extrêmement enrichissante. J'ai découvert une nouvelle culture, appris à travailler en équipe dans un contexte international. J'ai aussi appris l'humilité, la flexibilité, l'écoute et la patience. C'est une formidable aventure humaine.

### Quels sont tes projets après le service civique ?

L'association KEPCHILDREN m'a proposé de poursuivre l'aventure en Volontariat de Solidarité Internationale comme chargée de projet. Je continue donc à développer les actions de l'association.

### Comment soutenir KEPCHILDREN ?

L'association repose sur les dons. Vous pouvez faire un don ponctuel ou participer au parrainage collectif.

### Un conseil à ceux qui hésitent à se lancer dans le volontariat ?

Lancez-vous ! De nombreuses missions existent, en France ou à l'étranger, dans des domaines variés : environnement, éducation, égalité, droits humains, associations diverses, éducation nationale... Informez-vous bien, et attention au volontourisme, qui peut desservir les populations locales.

Toutes les infos sont sur le site :

👉 [www.kepcchildren.fr](http://www.kepcchildren.fr)

✉️ [dons.kepcchildren@gmail.com](mailto:dons.kepcchildren@gmail.com)

🌐 [service-civique.gouv.fr](http://service-civique.gouv.fr)

✉️ [kepcchildren@gmail.com](mailto:kepcchildren@gmail.com)



# Environnement

## Poubelles

### RAPPEL:

Voici le document que vous pourrez trouver chez vous dans le cas où vos poubelles ne seront pas récupérés par la société en charge du ramassage des poubelles.

### Rappel

#### Ramassage des poubelles

- **lundi matin : ordures ménagères**
- **mardi après midi 1 semaine/2 : poubelles recyclables**
- **mercredi après midi la 1ère semaine impaire du mois: poubelles de verre**



## Modalités de la collecte des Ordures ménagères

Madame, Monsieur,

La collecte de vos déchets est soumise à la recommandation R437 de la CNAM (préconisation liée à la prévention des risques professionnels, l'hygiène, la santé et la sécurité au travail)

Vos déchets n'ont pas pu être ramassés lors de la collecte du ..... car leur présentation n'était pas conforme :

- Votre bac est trop petit ? Ajustez son volume :
- Contactez notre prestataire de service, la société SULO, au 0 800 100 463 (*n° vert gratuit*) ; ou faites votre demande de bac directement via notre site internet [www.gpseo.fr](http://www.gpseo.fr) (rubrique « DÉMARCHES EN LIGNE »)
- Votre bac est cassé au niveau de la collierette ? merci de le changer car il ne peut plus s'accrocher sur le lève-conteneur du camion
- Votre poubelle est trop lourde et ne peut être levée par le lève-conteneur ; elle ne doit contenir que des déchets issus d'un ménage (pas de gravats, ni de pièces de voiture, par exemple)
- Tout sac au sol ne sera pas collecté

Vous remerciant de votre compréhension.

téléchargez l'appli Infos déchets GPSEO



01 30 33 90 00  
INFO DÉCHETS GPSEO  
Lundi à vendredi, 8h à 12h et 14h à 17h.

PLUS D'INFORMATIONS  
SUR GPSEO.FR



## Dépôts Sauvages

Des dépôts sauvages ont été constatés à plusieurs reprises ces derniers mois sur le territoire communal.

Ces incivilités ont un coût important pour la commune, donc pour tous les contribuables. Les dépôts sauvages, y compris devant ou à proximité des déchetteries, sont formellement interdits par la loi.

Ces actes illégaux constituent un délit puni par le Code de l'environnement et le Code pénal. Sanctions encourues :

- Amende de 150 € à 1 500 € selon la nature et la quantité des déchets
- En cas de récidive : jusqu'à 3 000 € d'amende
- Si un véhicule est utilisé pour le dépôt : risque de saisie du véhicule
- Si le dépôt porte atteinte à l'environnement (eaux, sols, faune) :

Peines aggravées pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'euros d'amende et peines de prison

Des signalements ont été faits :

- Nous avons été informés que, suite à ces délits, des habitants de la commune ainsi que des personnes extérieures ont fait l'objet de poursuites.

**Merci de respecter la nature !!**

## Voisinage

### Bruits de voisinage

Arrêté n° 2008-08 du 25 mars 2008

Travaux de bricolage et de jardinage – Réglementation des nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, bétonnières, scies mécaniques, etc.) sont réglementés.

**Horaires autorisés pour les travaux bruyants :**

**Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**

**Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

**Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00**

**Merci de respecter ces horaires afin de préserver la tranquillité de tous.**

### Brûlage des déchets verts et ménagers

(Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental)

Le brûlage des déchets végétaux (tailles de haies, branchages, tontes, etc.) ainsi que celui des ordures ménagères est strictement interdit, y compris dans les jardins privés.

Dépôt en déchetterie possible.

### Entretien des trottoirs

Responsabilité des riverains

Vu l'article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article R116-2 du Code de la voirie routière,

Et considérant que l'usage de matériel professionnel par le personnel communal ou intercommunal pour le désherbage et le nettoiement est susceptible de provoquer une usure prématurée des sous-basements des habitations riveraines,

Il est rappelé que le désherbage, le démoussage, déneigement des trottoirs situés devant les habitations sont à la charge des locataires et/ou propriétaires riverains.

Merci pour votre engagement dans l'entretien de l'espace public.

### Déchetteries

Nous vous rappelons que l'accès à la déchetterie est gratuite pour les particuliers et ouvert à tous. De nombreuses déchetteries sont disponibles au sein de la communauté urbaine GPSEO (Mantes, Aubergenville, Limay).

L'inscription du véhicule est obligatoire et doit se faire sur le site suivant :

<https://formulaires.demarches.gpseo.fr/dechets-copie/demande-d-acces-decheterie/>

Zone Industrielle, Av. du Val,

78520 Limay

01 34 77 63 81

Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre)

**fermée toute la journée le mardi et jeudi**

- Lundi : 13h30 – 18h
- Mercredi, vendredi, samedi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Dimanche : 9h – 12h et 13h30 – 17h

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars)

**fermée toute la journée le mardi et jeudi**

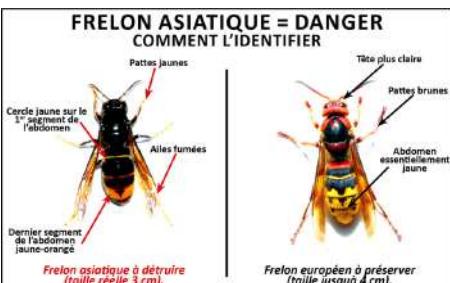
- Lundi : 13h30 – 17h
- Mercredi, vendredi, samedi, dimanche : 9h – 12h et 13h30 – 17h

Ouvert les jours fériés sauf le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.

## Frelons asiatiques



Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, il convient d'en informer une société spécialisée  
**En aucun cas, il ne faut tenter de détruire le nid soi-même ! Cela ne peut être réalisé que par du personnel spécialement formé et équipé pour cette tâche.**



## Chenilles processionnaires



**Alerte chenilles processionnaires du chêne**  
 Au-delà des dégâts sur la santé des forêts, les risques liés sur notre santé sont importants : œdèmes, accidents oculaires, vertiges, démangeaisons.

Les animaux domestiques sont aussi très sensibles.

Il est donc souhaitable d'intervenir pour retirer les cocons.

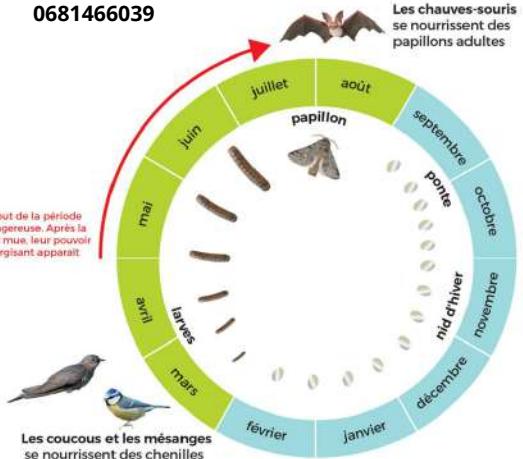
Laissez ce soin à des professionnels.

### MVA services

#### Impasse du château

78110 Feucherolles

0681466039



Les oiseaux notamment les mésanges, étant friands de ces chenilles contribuent à un rôle important dans la chaîne alimentaire.

Il est important de leur construire des cabanes.

## Etat civil

Ils se sont dit oui ...

MARC Michel et HENRIE Valérie le 23/08/2024



ARDÉMANI Sébastien et FOULON Alexandra le 07/06/2025

SRHIR Adil et NEZ Virginie le 13/09/2025

ZAHNER Ludovic et MANRESA Elodie le 13/09/2025

Ils sont nés ...

BONNET Wyatt le 01/04/2025



DOCQUOIS Liam le 12/04/2025

COËLO Hugo le 05/05/2025

MENSI Adem le 27/05/2025

CHRETIEN Timothé le 08/07/2025

HORELLOU Louane le 09/07/2025

ZAHID Meryem-Mayar le 29/08/2025

DELAUTRE Sohan le 19/09/2025

Elle nous a quitté ...

KREUZ Monika le 20/05/2025



## Recensement militaire

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16 ème anniversaire.

Documents nécessaires:

- carte d'identité,
- livret de famille
- justificatif de domicile.

## Reconnaissance

Vous n'êtes pas mariés et vous voulez reconnaître votre enfant ? Sa filiation n'est pas automatique. Les futurs parents sont invités à se rendre en mairie avant la naissance.

Pièces à fournir:

- justificatif de domicile
- carte identité

## Service Public

Vous pouvez effectuer vos démarches administratives en ligne sur

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Carte d'identité :

- Pré-demande en ligne.
- Prise de rendez-vous à Limay ou Mantes-la Jolie ou autres communes

Inscription sur les listes électorales :

- Obligatoire pour les électeurs.
- Nécessite un justificatif de domicile et d'identité.
- Possible en ligne sur service-public.fr, en mairie, ou via le formulaire Cerfa n°12669\*02.

## RAPPEL

Le site officiel de la mairie de Guernes ([www.guernes.fr](http://www.guernes.fr)) est géré par la municipalité. Il fournit diverses informations, notamment sur les associations locales, la municipalité, comptes -rendus de conseil municipal, l'école et la cantine. Toute information officielle provenant de la mairie sera diffusée uniquement sur

le Facebook de la mairie: Mairiedeguernes  
panneau Pocket ou affichage en mairie

## Prochainement

Dimanche 12 octobre 2025  
10h00 à 17h00

# 3<sup>ème</sup> BOURSE MUSICALE DE GUERNES

Instruments, Vinyles et tous objets  
liés à la musique

Salle Polyvalente  
3 route de mantes – 78520 GUERNES

Association Musicale  
Renseignements/Inscriptions  
Monsieur MIRAOUI 06 80 48 11 19  
Monsieur KEAYAERT 06 62 87 11 16



# GUERNES

**BOURSE AUX JOUETS  
ET PUERICULTURE**  
Dimanche 16 Novembre 2025  
FOYER RURAL

9h00 -17h00

**ENTRÉE GRATUITE**

Buvette &  
restauration  
sur place



INFO ET INSCRIPTIONS:  
78520apeg@gmail.com

Facebook ET Instagram: Apeguernes  
BULLETIN A RETOURNER AVANT LE 8/11



**GUERNES EN FETES**  
**VIDE GRENIER D'HALLOWEEN**  
**26 OCTOBRE 2025**  
**10H00 / 18H00**

Foyer Gérard NEYENS  
1 route de Mantes- GUERNES 78520

**Vente de citrouilles  
sur place**

## FICHE D'INSCRIPTION – VIDE-GRENIERS D'HALLOWEEN

Samedi 26 octobre 2025 Horaires  
d'ouverture au public : 10h - 18h

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

À transmettre :

Par mail à : fetesdeguernes@outlook.fr

Ou par courrier à : L'atelier des rêves  
(Salon de tatouage) 1 Rue du Sas 78520  
Guernes

Les dossiers d'inscription seront envoyés  
par mail ou disponibles directement au  
salon de tatouage

"L'atelier des rêves" sur demande.



# Agenda Prévisionnel 2ème semestre 2025

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT
12/10	ASSOCIATION MUSICALE	BROCANTE MUSICALE
26/10	GUERNES EN FÊTES	BROCANTE DE GUERNES
31/10 01 et 02/11	DI FER RAN	RESTAURANT ÉPHÉMÈRE AU FOYER RURAL
16/11	APEG	BOURSE AUX JOUETS
22/11	BROCHETON	SOIRÉE BEAUJOLAIS
07/12	MAIRIE	REPAS DES AINÉS

## annonces



Kinésithérapeute  
Ostéopathe  
Sophrologue  
Réflexologue plantaire  
Hypnothérapeute  
Psychopraticien



Consultez dans un cadre propice au soin  
Lieu facile d'accès, avec parking



41 Chemin du Pont d'Herville 78520 GUERNES